

**OFFENSIVE et REVENDICATIVE, LIBRE et INDÉPENDANTE,**  
**Force Ouvrière appelle**  
**Tous les agents Hospitaliers et Médico-sociaux**  
**à la grève massive le 14 février 2020**

Après plus de 50 jours de grève et de manifestations, la Fédération FO-SPS continue d'appeler l'ensemble de ses syndicats à amplifier la mobilisation pour obtenir le retrait du projet de loi mortifère sur les retraites.

Dans le même temps, concernant les hôpitaux, les EHPAD, les autres structures médico-sociales et leurs personnels, la Fédération FO-SPS est de tous les combats et continue de porter les revendications spécifiques à nos secteurs.

**Pour Force Ouvrière, aucune de ces revendications ne doit occulter l'autre car elles sont, tout au contraire, intimement liées.** Il n'est pas concevable de parler de conditions de travail, de sécurité, de salaires en excluant toutes les conséquences désastreuses que cette contre-réforme fait peser sur les personnels hospitaliers et médico-sociaux : fin de la catégorie active, calcul de la pension sur l'ensemble de la carrière, âge de départ reculé, décote augmentée, baisse des pensions, etc.

**Pour Force Ouvrière,** il est aussi nécessaire de dénoncer les choix politiques actuels qui minent encore plus la situation des agents publics hospitaliers, médico-sociaux et de leurs établissements : **affaiblissement** du statut des fonctionnaires hospitaliers, recours accru aux contractuels, mobilité forcée, accélération de fermetures de services et de suppressions d'emplois au travers des GHT et des fusions, etc.

**Dans le respect de son mandat, la Fédération des Personnels des Services Publics et des Services de Santé FO** appelle tous les personnels des établissements de santé et médico-sociaux à se mobiliser massivement avec leurs syndicats le 14 février 2020 pour :

- **Retrait du projet sur les retraites :**
  - Non à la retraite par points par la création d'un système à cotisations définies et prestations non définies ;
  - Maintien du calcul de la pension sur la base de l'indice détenu depuis les 6 derniers mois ;
  - Maintien de la catégorie active avec les droits qu'elle confère ;
  - Abandon réel et définitif de l'âge dit « pivot » ou « d'équilibre » à 64 ans ;
  - Maintien de la CNRACL et de tous les régimes de base et complémentaires existants ;
  - Amélioration des droits de l'ensemble des retraités et pensionnés ;
  - Amélioration des droits à pension pour les parents d'un ou plusieurs enfants ;
  - Maintien et amélioration des pensions de réversion et d'orphelins ;
  - Revalorisation immédiate des retraites et pensions des secteurs privés et publics.
- **Dégel immédiat de la valeur du point d'indice** de la fonction publique et rattrapage de **18 %** de perte de pouvoir d'achat ;
- **Ouverture immédiate de négociations salariales catégorielles** sur les filières ouvrière, technique, soignante et administrative ;
- **Arrêt des suppressions de postes et fermetures de services et augmentation des emplois statutaires** pour assurer un service public de qualité et permettre d'améliorer les conditions de travail des agents publics ;
- Mise en œuvre d'un **plan Marshall de la santé** dans la Fonction Publique Hospitalière, pour donner des moyens financiers conséquents dans tous les secteurs et services ;
- Augmentation des effectifs dans les EHPAD pour l'obtention d'un **ratio d'un agent pour un résident** ;
- **Fin de l'enveloppe limitative de l'ONDAM** ;
- **Abrogations des lois dites de « Transformation de la Fonction Publique » et « ma Santé 2022 ».**

**RÉSISTER-REVENDIQUER-RECONQUÉRIR !**